



Avertissement



VIGNE

No 07 – 8 juin 2006

EN BREF :

- État de la situation.
- Entretien des nouvelles plantations.

ÉTAT DE LA SITUATION

Régions à l'est

Stade de développement : les pousses ont entre 15 et 30 cm, pour une moyenne de 20 cm. Les inflorescences s'allongent, les boutons floraux sont pressés les uns sur les autres.

Il y a présence d'altise, de cicadelle et de punaise terne en quantités insuffisantes pour justifier un traitement.

Centre-du-Québec

Stade de développement : les pousses ont entre 25 à 40 cm. Les inflorescences s'allongent, les boutons floraux sont pressés les uns sur les autres, ou séparés.

Il y a présence d'altise, de puceron galligène de la vigne (phylloxera) et de punaise terne en quantités insuffisantes pour justifier un traitement.

Il peut y avoir présence de tumeur du collet (*Agrobacterium*) sur GM-322. Cette bactérie fait un renflement sur la tige, entre le sol et 30 cm de hauteur du tronc. Le seul traitement efficace existant est d'arracher les plants et de les brûler.

Montérégie

Stade de développement : les pousses ont entre 30 à 45 cm. Les inflorescences vont de boutons floraux pressés les uns sur les autres à boutons floraux séparés. On a vu la première étamine!

Dans les vignobles où il y a eu de sérieuses infestations de mildiou, on est très près du stade pour le traitement unique au RIDOMIL. Consultez l'étiquette du produit.

Des punaises ternes et des chenilles ont été notées en quantités non dommageables pour les vignes.

Il y a présence de prédateurs bénéfiques comme les coccinelles.

Laval – Lanaudière

Les pousses ont environ 30 cm, leur longueur varie selon les cultivars. Les inflorescences ont les boutons floraux pressés les uns sur les autres, ou séparés.

Aucun insecte en quantité suffisante pour justifier un traitement.



Laurentides

Les pousses ont une longueur moyenne de 30 cm.

Il y a présence de cécidomyie et de punaise terne, mais en quantités insuffisantes pour justifier un traitement.

La présence d'antracnose est possible sur les cultivars Frontenac et Vandal-Cliche.

L'épamprage (action de supprimer les jeunes pousses inutiles le long du tronc) est commencé.

ENTRETIEN DES NOUVELLES PLANTATIONS

Besoins en irrigation

Les vignes sont reconnues comme étant peu exigeantes en eau, car leurs racines s'enfoncent profondément dans le sol. Cependant, ce n'est pas le cas pour les jeunes vignes que l'on vient d'implanter. Ces plants, aux racines relativement courtes, n'ont pas la capacité d'aller puiser l'humidité en profondeur. Il faut donc veiller à leur reprise en apportant l'irrigation nécessaire, surtout la première année.

Mauvaises herbes

Dans un vignoble implanté avec paillis de plastique, les mauvaises herbes peuvent pousser près du plant, dans le trou de plantation. Il faut les surveiller de près et les sarcler le plus tôt possible, car elles peuvent nuire à la reprise des plants.

Insectes et maladies

Les plants en production peuvent supporter une plus grande pression d'insectes et de maladies qui s'attaquent au feuillage. Il en est autrement pour les jeunes plants. Il faut donc surveiller plus attentivement ces plantations et les protéger des fortes attaques d'altises, de chenilles et d'antracnose.

Texte rédigé par :

Martine Côté, agronome, Direction régionale Capitale-Nationale

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – vigne – 8 juin 2006

